

ACCES AUX SOINS SUR VOTRE TERRITOIRE

Avant de vous déplacer aux urgences, des solutions existent.

SOINS URGENTS

- **15**
7j/7, 24h/24
- Pour toute **urgence vitale** nécessitant une prise en charge immédiate

Service d'Accès aux Soins (SAS)

- **15**
 - du lundi au vendredi de 8h à 20h,
 - samedi de 8h à 12h,
- En l'absence de votre médecin traitant, pour une demande de soins non urgents et pour une prise en charge dans les 24 heures, la plateforme sollicite les médecins disponibles dans votre entourage ou en visio consultation.

SOS MEDECINS ESSONNE

- **0826 88 91 91**
7j/7, de 5h du matin à 3h le lendemain
- Pour une visite à domicile et en l'absence de votre médecin traitant, pour un problème de santé inopiné justifiant d'une prise en charge dans les 6 heures.

MAISONS MEDICALES DE GARDE

- **01 64 46 91 91**
 - lundi, mardi de 20h à 00h,
 - samedi de 14h à 20h,
 - dimanche et jours fériés de 8h à 20h
- Pour un problème de santé inopiné nécessitant une consultation médicale les week-ends et jours fériés. Après votre appel, vous serez ensuite orienté vers la MMG la plus proche de votre domicile.



Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de la CPTS Coeur Essonne.
contact@cptscoeuressonne.fr // 06 87 61 74 20.